



# MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Délégation à la Sécurité Routière

**Sous-Direction de l'éducation routière  
et du permis de conduire  
Bureau national des droits à conduire**

Maître Alexandre BOISSIERE  
4 rue de Maguelone  
34000 Montpellier

Affaire suivie par : ED  
<https://recours.permisdeconduire.gouv.fr>

Paris, le  
Réf. :

**JUIN 2022**

Maître,

En date du 14 avril 2022, vous avez appelé mon attention sur la situation du permis de conduire de votre client, M. C.

Après un examen attentif de votre dossier, je vous

de quatre points.

lui a fait bénéficier de la reconstitution

De ce fait, votre permis de conduire est doté de cinq points, à ce jour.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

**Pour le ministre de l'intérieur  
et par délégation, l'adjoint à la cheffe  
de la section des recours  
du bureau national des droits à conduire**